Revue CRIMEN

N° 6 | 2026
L'État face aux menaces contemporaines : Quelles solutions ? Volume 1, une problématique complexe

L'État, une mauvaise santé de fer

André CABANIS *Professeur des universités*
Université Toulouse Capitole

Édition électronique :
URL : https://revue-crimen.numerev.com/articles/revue-6/3527-l-etat-une-mauvaise-sante-de-fer
ISSN : 2782-0106
Date de publication : 02/06/2026

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : CABANIS, A. (2026) L'État, une mauvaise santé de fer. *Revue CRIMEN*, (6). https://doi.org/10.34745/

Inventaire des attentes dont fait l'objet l'État.

Inventory of expectations placed on the State.

Mots-clés :
Etat., State

C’est un honneur de s’être vu confier l’allocution d’ouverture d’un colloque qui présente un magnifique programme, avec plusieurs dizaines de communications sur une problématique passionnante : « L’État face aux menaces contemporaines : quelles solutions ? »[1]. La multiplicité et la diversité des menaces que révèlent les sujets choisis par nos collègues et par les jeunes chercheurs qui nous rejoignent, témoignent de la gravité et de l’imminence des périls. On a parfois le sentiment qu’une partie de l’opinion publique, pas seulement en Afrique ou en Europe, concentre ses critiques sur l’État, accusé de tous les maux. C’est dans cet esprit qu’est rappelée ici, dès l’intitulé de notre propos, la formule utilisée par Otto von Bismarck, dans sa correspondance, pour désigner ce qui semble condamné, mais qui a prouvé sa résilience, avec une formule paradoxale : « une mauvaise santé de fer ». C’est bien le cas de l’État qui sort toujours résistant aux mises en cause dont il fait l’objet.

Plutôt que de tenter une synthèse des critiques qui visent l’État, il peut paraître plus opérationnel de dresser l’inventaire des attentes dont il fait l’objet. Cela suppose de rassembler les menaces, en fonction des espoirs déçus, des illusions trop tôt nourries et des revendications restées lettre morte. C’est, pour nous, l’occasion d’adopter une perspective historique et de donner un peu de profondeur à notre réflexion introductive en remontant, pour ce qui est des attentes à l’égard de l’État, jusqu’au XVIIe siècle, c’est-à-dire après l’apparition, intervenue au XVIe siècle en Europe, des États-nations[2]. Une recherche portant sur les idées dominantes à l’égard de ce nouveau cadre politique, qui succède et finalement tend à remplacer les Empires et les cités, montre que les analyses dominantes quant au rôle de l’État et à son domaine d’intervention, ont évolué de façon assez complexe, avec des rapports entre les réflexions des intellectuels, les convictions dominantes au sein de l’opinion publique et leur

récupération par la classe politique.

Une idée assez courante et encore en honneur de nos jours consiste à soutenir que les attentes à l'égard de l'État suivent une évolution linéaire, consistant à lui réclamer toujours plus, au fur et à mesure que la demande sociale est plus importante, que s'accroissent les besoins de confort en tous domaines et que s'atténuent les solidarités diverses - tribale, clanique, familiale, etc. - sur lesquelles la population comptait jusqu'alors[3]. En fait, l'importance des demandes adressées à l'État a évolué selon un schéma cyclique passant par des périodes alternées de revendications intenses et véhémentes ou, au contraire, par des moments de détente caractérisés par le souhait que le poids des structures étatiques soit le plus léger possible, limité à garantir la sécurité des populations contre tous ceux qui prétendent faire obstacle à l'initiative privée.

Cette hypothèse d'une évolution cyclique dans les attentes à l'égard de l'État paraît se vérifier selon un rythme séculaire constatable depuis la stabilisation des premiers États-nations européens, donc depuis le XVIIe siècle. Ils présentent une caractéristique commune : leur passage d'une étape à l'autre (c'est-à-dire d'une attitude alternativement exigeante ou restrictive à l'égard de l'État) a lieu au cours de la seconde moitié de chaque siècle et pendant la plus grande partie du siècle suivant. Finalement, le moment décisif où l'on passe, à l'égard de l'État, d'une position à l'autre, d'une posture de sollicitations à une autre, placée sous le signe de l'abstention, se situe approximativement au cours des dernières décennies de chaque siècle[4], marquées par un renversement de certaines valeurs jusqu'alors très généralement acceptées et désormais contestées.

- I -

Si l'on souhaite confronter cette hypothèse à la réalité des évènements historiques, l'on est conduit à considérer qu'une première période de fortes exigences à l'égard de l'État prend place à la fin du XVIIe et pendant la majeure partie du XVIIIe siècle. S'impose, dans les premiers États-nations, la conviction que pèse sur l'État une responsabilité quant au développement économique et social du pays. Chaque gouvernement met en œuvre une politique spécifique, en fonction de ses atouts particuliers. En Espagne, les mesures adoptées sont généralement regroupées sous le terme de *bullionisme*. Il s'agit de profiter des richesses des Amériques, d'accumuler des stocks d'or et d'argent importants et de les mettre au service notamment d'une politique internationale audacieuse, partout où apparaissent des espaces vulnérables, aux Pays-Bas et en Italie entre autres, donnant l'impression à la monarchie française d'une tentative d'encerclement. En Angleterre, le *Parlement* s'appuie sur la caractéristique insulaire du pays[5] et instaure une politique de monopole au profit de sa marine : les importateurs étrangers ne peuvent introduire de marchandises que sur des navires du pays. La

puissance maritime de la Grande-Bretagne trouve son origine dans ces mesures.

Enfin et pour ce qui est de la France, c'est le terme de *colbertisme* qui désigne la politique conçue par celui qui lui a donné son nom : Colbert accumule les responsabilités[6] et son action demeure comme une référence en France, dont se sont réclamées des personnalités comme Napoléon III et Charles de Gaulle. Son action en matière économique concerne autant l'ensemble de l'appareil de production et de commerce en général, c'est-à-dire là où la réglementation étatique joue un rôle d'encadrement, que des secteurs décisifs, ceux dont la croissance est déterminante pour le pays, notamment ses exportations, ce sont ceux qui réclament de gros investissements que seuls les pouvoirs publics peuvent mobiliser.

En France donc et au titre de l'économie de base, la politique étatique encourage d'abord l'artisanat avec une organisation corporative très élaborée et des normes de qualité très exigeantes pour favoriser les exportations, puis l'agriculture avec l'introduction, pour ce qui est de l'élevage, de races plus productives, et pour ce qui est des cultures, de meilleures semences, œuvre à laquelle se vouent les administrateurs locaux, les intendants[7]. Au titre des grands projets, sont mises en place des entreprises de prestige dans les secteurs des tapisseries avec les productions des gobelins, de la verrerie et de la miroiterie pour concurrencer Venise, de la soierie en s'appuyant sur la ville de Lyon… De grandes sociétés commerciales, intitulées compagnies coloniales, doivent favoriser le commerce international, c'est-à-dire, là encore, les exportations[8].

On pourrait croire que l'Afrique n'est pas concernée par ce mouvement d'interventions étatiques en faveur du développement économique. En fait, l'on est au temps des premières conquêtes coloniales de l'époque moderne. D'abord, les Portugais s'installent le long de la côte ouest de l'Afrique, en application d'une sorte de partage du monde arbitré par le pape[9]. Les Hollandais, les Britanniques, les Espagnols et lesFrançais leur disputent bientôt ces points d'appui, avec des alternances de prise de pouvoir dont l'île de Gorée[10] donne un bon exemple. La colonisation s'étend sur l'Amérique et l'Asie. La volonté étatique de favoriser le développement économique se traduit, dans les colonies, parla règle de l'*exclusif colonial* : nul n'a le droit de commercer avec les colonies, d'en exploiter les ressources ou d'y vendre des marchandises, s'il n'est autorisé par l'autorité coloniale[11]. Ce privilège, généralement réservé aux nationaux, est l'une des causes du retard économique des territoires colonisés. Leurs habitants, d'origine locale ou européenne, s'en plaignent, ce qui contribue à inciter à la révolte et qui débouche sur l'indépendance des États-Unis d'Amérique, en 1776.

- II -

C'est donc à la fin du XVIIIe siècle que s'inversent les analyses qui motivent les gouvernants. *La doctrine libérale triomphe* désormais. Elle s'appuie sur les analyses des

économistes britanniques, d'Adam Smith notamment. Ils se rejoignent dans la conviction qu'il existe des lois économiques qui s'appliquent automatiquement et qui permettent aux grands équilibres de se rétablir sans intervention extérieure. Si on libère les entrepreneurs des réglementations qui les bloquent, ils peuvent donner leur pleine mesure, motivés par la recherche de leur intérêt personnel. La croissance née de l'addition des initiatives individuelles est la plus élevée possible et ce sont les plus efficaces qui en profitent le plus, ce qui est normal.

La loi de l'offre et de la demande est censée résoudre tous les déséquilibres, par exemple pour ce qui est de la répartition de la production et de la consommation, par exemple aussi entre les offres et les demandes d'emploi. L'évolution des prix incite les entreprises à s'adapter aux demandes des particuliers. L'évolution des salaires pousse les demandeurs d'emploi à s'orienter vers les secteurs les plus rémunérateurs.Tout ceci n'est possible que si l'État ne perturbe pas ces mécanismes automatiques par des réglementations paralysantes et par des prélèvements exagérés. À cette condition, le pays va connaître la croissance la plus élevée possible et la répartition la plus juste de ces résultats[12]. Le libre-échange fonctionne comme le critère d'une économie libérale.

Si la Grande-Bretagne fait figure de porte-parole et de partisan le plus déterminé du libéralisme économique, la plupart des nations européennes s'en réclament. Pour autant, dans plusieurs pays, la décision du gouvernement d'alléger ses interventions suscite la colère d'une partie des opinions publiques. Finalement, il est plus valorisant pour les pouvoirs publics de donner l'impression de tenter de régler les problèmes économiques, fût-ce maladroitement, que de laisser jouer des mécanismes automatiques. C'est le cas de la France[13]. Dans ce pays, fin XVIIIe, c'est le courant physiocratique qui marque la rupture avec le colbertisme. Au-delà d'une idée bizarre selon laquelle seule l'agriculture est vraiment productive, ils participent du libéralisme économique par leur confiance dans un droit naturel que les pouvoirs publics doivent respecter. Entre 1774 et 1776, le ministre Turgot s'emploie à mettre en œuvre un programme libéral en supprimant le système corporatif et l'interdiction du commerce des céréales. Le mécontentement est tel que le ministre est disgracié et la réglementation partiellement rétablie. Finalement, il faut attendre la Révolution pour que les corporations disparaissent et que les céréales puissent, d'une façon générale, circuler librement.

En 1786, le gouvernement monarchiste donne un autre gage au libéralisme économique en concluant un traité de libre-échange avec la Grande-Bretagne. Les guerres de la Révolution et de l'Empire mettent fin à ces expériences d'ouverture des frontières. La paix revenue, les pressions du monde rural interdisent un retour au libre-échange auquel l'on préfère le système de l'échelle mobile des céréales[14]. Il faut finalement attendre Napoléon III pour que le pays fasse de nouveau une place au libre-échange en signant un traité avec la Grande-Bretagne, après une négociation secrète destinée à éviter l'opposition de l'opinion publique, y compris des milieux d'affaires.

Quelles que soient les oppositions à l'idée que l'économie n'ait pas besoin

d'interventions publiques, il n'en reste pas moins que la plus grande partie du XIXe siècle est marquée par le libéralisme. La place des entreprises publiques est des plus limitée et les gouvernements ont plutôt tendance à privatiser celles qu'ils devaient gérer jusqu'alors. La réglementation économique est légère : l'on a tendance à faire confiance aux consommateurs pour exercer un contrôle efficace. Le poids de la fiscalité est relativement léger avec, et pour ce qui est de la France par exemple, un mode d'évaluation de l'assiette de l'impôt fondé sur la méthode de l'indice qui est évidemment approximative[15]. Du point de vue social, les inégalités s'aggravent.

Pour ce qui est des colonies, l'on ne compte plus guère sur elles pour soutenir la croissance. À la veille de la fin de l'Ancien Régime, la France abandonne sans grand regret ses possessions des Indes et d'Amérique du Nord[16]. Après la perte des États-Unis, la Grande-Bretagne se persuade que les colonies sont comme une « meule à son cou »[17]. Elle donne volontiers son autonomie à plusieurs territoires. Quant à l'Espagne, elle perd la plus grande partie de son ancien Empire américain qui profite, pour se libérer, de l'éviction des Bourbons par Napoléon. L'on connaît une brève période de désengagement colonial de la part des puissances européennes.

- III -

À la fin du XIXe et pendant la plus grande partie du XXe siècle, on assiste au retour de l'interventionnisme étatique. Les causes de ce qui peut apparaître sur le moment comme un mouvement arrière, sont multiples. Le progrès des idées socialistes joue un rôle déclencheur. Les inégalités sociales que les mécanismes libéraux soi-disant automatiques ne compensent pas, suscitent de plus en plus de mécontentement et l'État est appelé à intervenir en faveur des classes défavorisées. Les craintes des révoltes populaires sont vives en ce XIXe siècle hanté par le souvenir de la Révolution française. Paradoxalement, c'est en Allemagne, dans les années 1883 à 1889 et avec un gouvernement dirigé par Bismarck, que sont prises des lois protégeant contre les accidents du travail, contre la maladie et contre la vieillesse. D'autres législations, hors de l'Empire allemand, s'en inspireront. Les autres États européens développés mettent progressivement en place et développent des mécanismes comparables, sous la pression des partis socialistes de chaque pays : le Parti travailliste en Grande-Bretagne, la Social-Démocratie en Allemagne, la Section française de l'Internationale ouvrière en France… Chaque pays insiste sur les avancées qui lui paraissent décisives et la réduction de la journée de travail à 8h constitue une revendication générale. De plus, le rétablissement des droits de douane pour protéger les productions nationales rencontre un large accord dans la population[18].

Les gouvernements prennent l'habitude d'intervenir sur le terrain économique de façon de plus en plus active et les deux conflits mondiaux encouragent cette tendance. Dans

les deux cas, le concept de guerre totale s'impose et les pouvoirs publics s'habituent à mobiliser toutes les énergies pour la victoire avec des arbitrages difficiles entre les entreprises de guerre et celles orientées vers la population civile, cette dernière généralement sacrifiée du point de vue de la répartition tant des matières premières ou de l'énergie que de la main-d'œuvre disponible, c'est-à-dire réduite par la mobilisation. Tout ceci débouche sur des mécanismes de restriction de la consommation parfois très sévères : la population doit se résigner au rationnement. Des prélèvements financiers importants sont réalisés soit de façon autoritaire par l'impôt, soit sur une base volontaire par les emprunts de guerre. L'État prend l'habitude de tout régir. Les destructions ainsi que les pertes humaines sont telles qu'il continue, la paix revenue, de contrôler les grands équilibres dans le cadre de l'effort de reconstruction et au profit des victimes de guerre.

Les crises économiques nécessitent également des initiatives vigoureuses de la part des pouvoirs publics, notamment celles qui suivent les deux conflits mondiaux lorsqu'il faut réorienter l'appareil de production vers des activités civiles. Il y a aussi la crise de 1929. Ses conséquences sont d'autant plus durables sur le rôle confié à l'État que, dans la plupart des pays développés, les dirigeants plus ou moins marqués par les idées libérales, croient quelque temps que les mécanismes de rééquilibre automatique vont jouer sans que soit nécessaire autre chose que des petites mesures sociales et provisoires. Parmi ces libéraux qui, de bonne foi, attendent une reprise qui viendrait toute seule, figurent en Grande-Bretagne Winston Churchill qui privilégie la défense de la livre sterling[19], en Allemagne Heinrich Herbert Brüning[20] et en France Pierre Laval [21] qui pratiquent une politique de déflation, ainsi qu'aux aux États-Unis Hoover[22] qui annonce que la prospérité est a u« prochain coin de la rue». Leur échec est patent et les analyses de John Meynard Keynes entraînent la conviction du plus grand nombre : même si l'on refuse l'étatisme, les pouvoirs publics doivent soutenir le développement économique. Beaucoup voient une application plus ou moins fidèle de ses analyses dans les politiques anti-crises du Front populaire en France, du docteur Schacht[23] dans l'Allemagne nazie, et surtout de Franklin Delano Roosevelt avec le *New Deal*[24]. En fait toutes ces politiques sont marquées par beaucoup d'empirisme, y compris celle conduite aux États-Unis qui bénéficie pourtant d'un assez grand prestige dans les milieux économiques. En ce sens, se dégage une tendance assez générale à attribuer, au moins partiellement à Keynes, le succès des « trente glorieuses ». À noter d'ailleurs qu'à la même époque, la planification rigide pratiquée par l'Union soviétique apparaît à certains comme un terme d'alternative crédible, accentuant le poids de l'État sur l'économie[25].

Pour ce qui est des territoires africains et, plus généralement, des Empires coloniaux reconstitués au XIXe siècle, ils retrouvent un système proche de l'exclusif colonial qui conduit Lénine à considérer que c'est en pillant l'Afrique et l'Asie que les pays capitalistes assurent leur survie. Dans un ouvrage publié en 1916, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, il soutient que les pays capitalistes prospèrent en exploitant leurs colonies. Son ouvrage fait l'objet de multiples commentaires. Il développera un discours contre le néo-colonialisme : dans chaque pays développé, à l'opposition entre

une bourgeoisie et un prolétariat nationaux, succède une opposition entre nations capitalistes et nations prolétariennes. La bourgeoisie survit à ses déséquilibres internes en les exportant au niveau international. Elle ne fait que retarder sa chute inévitable qui n'en sera que plus éclatante et définitive, au niveau mondial.

Cette analyse éveille des échos dans les pays du tiers monde où certains sont convaincus que le sous-développement est imputable aux pays industriels qui achètent à bas prix les matières premières dont ils ont besoin et revendent cher ce qu'ils ont produit ainsi. Cette démonstration est fort répandue dans le monde universitaire des pays en développement. Elle explique leur retard économique par le déséquilibre des échanges et attend des pays capitalistes qu'ils desserrent leur étreinte. D'une façon générale, les dirigeants africains du XXe siècle considèrent le développement économique comme une responsabilité primordiale de l'État. Ils se rendent compte qu'il est évidemment illusoire de s'en remettre à leur générosité ou à leur mauvaise conscience. Au cours des années 1980, une génération de jeunes officiers va s'efforcer de mettre en place une politique systématique de libération de ces contraintes en s'appuyant sur la notion de « développement autocentré ». Au Burkina Faso Thomas Sankara[26], au Bénin Mathieu Kérékou[27], à Madagascar Didier Ratsiraka[28], pour s'en tenir aux plus notables, ont pratiqué cette politique. Ils ont mêlé une compréhension intuitive des sociétés africaines avec la récupération hasardeuse de certaines analyses marxistes[29].

- IV -

À la fin du XXe et au début du XXIe siècle, l'on assiste à ce que beaucoup considèrent comme le *retour du libéralisme*. Ce mouvement progresse dans plusieurs pays à des dates un peu différentes et avec des décalages comme en 1981 lorsque les hasards du calendrier électoral font que la France engage un programme de nationalisations alors qu'ailleurs la tendance est à la privatisation des entreprises. Dès les années 1970, le Chili de Pinochet, dominé par un gouvernement né d'un coup d'État militaire, fait appel aux économistes de l'Université de Chicago, désignés sous le nom de « Chicago Boys », pour mettre en œuvre un programme libéral fondé sur la privatisation des entreprises, sur la diminution du nombre des fonctionnaires, sur le désengagement de l'État par rapport à l'éducation et aux hôpitaux[30]. Les résultats sont diversement interprétés. Il en va de même dans les années 1980 avec la Première ministre britannique Margaret Thatcher[31] et avec le président des États-Unis Ronald Reagan[32] qui s'accordent pour pratiquer, dans ces deux grandes puissances, une politique placée sous le signe du libéralisme économique. L'évolution atteint son paroxysme avec la chute de l'Union soviétique dans les années 1990. La sensation est considérable dans le monde. Le système communiste paraissait indestructible et son effondrement remet en question une série de régimes autoritaires qui s'en réclamaient.

Un peu partout, en Afrique comme en Asie, c'est la fin de régimes militaires parfois progressistes. Sur le modèle béninois, des conventions nationales regroupent les forces vives de la nation pour jeter les bases d'un système nouveau se réclamant des valeurs de la démocratie. Un nouvel état d'esprit se fait jour avec le ralliement de la plupart des responsables, qu'ils appartiennent aux anciennes équipes ou aux nouveaux partis appelés à gouverner. La tendance dominante est de faire confiance à la démocratie comme mode adapté de gouvernance et même comme facteur favorable au développement économique. Les grandes puissances occidentales en font l'éloge et, conformément à leur habitude, tentent de faire adopter leur modèle un peu partout.

Dans l'ancien tiers monde qui ne mérite plus ce titre puisqu'un des deux blocs a disparu, des régimes pluralistes se mettent en place, avec un programme de défense des libertés publiques, d'économie libérée des théories interventionnistes, avec un ralliement assez général au libre-échange comme facteur de développement grâce au moteur que constitue la concurrence internationale. Un ambitieux programme de privatisation est appliqué à peu près partout. Pour les anciennes démocraties populaires, c'est une révolution totale, au sens propre du mot avec des institutions et des équilibres inverses de ce qui existait jusqu'alors. Il en est ainsi même dans les régimes qui continuent de se réclamer du communisme, tels la Chine populaire[33], le Vietnam[34] ou Cuba[35], qui accordent une place au secteur privé, à la libre entreprise, à la concurrence, à la loi de l'offre et de la demande.

Comme lors du premier cycle interventionnisme-libéralisme, beaucoup ont, dans cette seconde étape, confiance dans les mécanismes automatiques pour assurer la justice sociale. Chacun se bat pour promouvoir ses intérêts et les plus efficaces sont ceux qui profitent le mieux des fruits de la croissance. Au surplus, cette dernière est censée garantir une augmentation générale du pouvoir d'achat de tous. Un terme exprime cet optimisme. Il s'agit de la théorie du « ruissellement » : tout le monde profite du développement, car la richesse *ruisselle* sur tous[36]. En fait, certains en bénéficient plus que d'autres, quelques-uns n'en profitent pas, beaucoup ont le sentiment quela répartitionest inégalitaire et qu'il y a des privilégiés. Ce peut être une source de revendications, de manifestations et de désordre qui ne sont pas le signe d'une économie en déclin, mais plutôt d'une prospérité qui exacerbe les frustrations comme en témoignent les évènements de 1968, en France et ailleurs dans le monde.

Il est vrai qu'il n'est pas inhabituel que le libéralisme économique suscite des protestations. On connaît la formule selon laquelle la prédiction est un art difficile surtout quand elle s'applique à l'avenir[37]. En cette année 2024, la tendance est à la montée des souverainismes[38]. Elle s'appuie sur les succès de l'extrême droite en Europe. La Russie et la Chine populaire s'en réclament chacun à sa façon. Va dans le même sens la montée de Donald Trump dans les sondages. On pourrait également multiplier les exemples dans les pays en développement, notamment lorsque s'y sont installés des régimes militaires nés d'un coup d'État. Si l'on prend comme exemples les pays d'Afrique francophone, quelques thèmes paraissent particulièrement importants dans cette volonté de défendre la souveraineté de leurs États.

Il y a, bien sûr, l'indépendance monétaire qui supporte mal les monnaies communes. Par son intitulé même, le CFA fait figure d'anachronisme. Reste à déterminer s'il faut le remplacer par un système coordonné entre plusieurs États ou si chaque nation doit retrouver sa pleine indépendance. Certains constatent que le taux de croissance est plus élevé dans les pays anglophones ayant gardé leur propre monnaie, ce qui pourrait s'expliquer par ce constat que la monnaie constitue l'un des principaux moyens d'intervention économique de l'État. La question se pose en termes finalement comparables dans l'Union européenne avec ce constat qu'il est à peu près aussi difficile de créer une monnaie commune que de s'en dégager[39].

Autre thème qui prend de l'importance : celui de l'affirmation des forces armées, s'appuyant notamment sur le retour des militaires au pouvoir. Chaque État manifeste sa volonté de se défendre soi-même, assortie d'une politique diplomatique diversifiée et d'une économie au service des intérêts nationaux. À noter que cette préoccupation de se doter d'une armée apte à écarter les périls existe aussi en Europe depuis la guerre en Ukraine. Relève d'une logique comparable, l'affirmation de la souveraineté nationale, y compris la question de la justice internationale. Le développement des tribunaux pénaux internationaux suscite des protestations en Afrique dans la mesure où s'installe le sentiment que ce sont ses dirigeants qui sont les plus visés[40]. On trouve en Russie, la même accusation, celle d'une justice internationale partiale. La diplomatie constitue un autre terrain où s'exerce la revendication souverainiste. Chaque État cherche à diversifier ses partenaires. Se pose aussi la question du poids de la dette, avec la tentation de se déclarer insolvable. Il ya là une possibilité qu'explorent certaines écoles économiques.

Conclusion

La régularité que nous avons cru déceler dans l'évolution des attentes à l'égard de l'État comporte évidemment une part de hasard. Il y a, dans notre description cyclique de l'alternance interventionnisme-libéralisme, une forte part d'interprétation de la réalité. Dans le domaine de l'évolution des sociétés et de la succession des doctrines politiques en vogue, les variantes sont si nombreuses qu'il est toujours possible d'insister sur un aspect ou sur un autre, pour trouver des régularités plus ou moins artificielles. On sait la fragilité des lois sociologiques dans le domaine de la science politique. Après être passé par les mêmes étapes à deux reprises, le cycle semble s'interrompre[41]. Sa poursuite se heurte à des obstacles qui interdisent son renouvellement. De nouvelles valeurs s'imposent qui prennent le dessus sur les anciennes constructions idéologiques.

Pour ce qui est de la tendance actuelle à enjoindre l'État à ne pas se mêler de trop de problèmes et à faire confiance à des mécanismes de rééquilibre automatique, surtout dans les domaines de l'économique et du social et au niveau mondial, elle semble donc se heurter à un certain retour des souverainismes. L'on assisterait au départ d'un

nouveau cycle. Ceci contribue à expliquer la diversité des contributions présentées dans le cadre de ce colloque. Il semble vain de regrouper tous les périls qui menacent l'État autour d'un thème unique ou même de quelques notions fédératrices. Le premier danger c'est l'élargissement de l'espace qui sépare les espoirs que suscite l'État et les apports sur lesquels l'on peut compter de sa part.

[1] C'est l'occasion pour moi de remercier le professeur Yacouba Ballo, doyen de l'UFR de criminologie de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan organisateur de ce colloque et qui a bien voulu m'y convier.

[2] Nous ne traiterons pas, ici, de la polémique déjà ancienne sur la date d'apparition des États en Afrique. Si l'on ne peut guère contester cette qualité au Maroc, du moins à s'en tenir aux affirmations de Lyautey, il faut laisser aux historiens africains le soin de décrire, par exemple, l'Empire mossi ou l'Empire du Mali.

[3] Autre idée reçue : celle qui consiste à opposer les États du nord de l'Europe (marqués par les traditions germaniques, la religion protestante et des valeurs individualistes, tels l'Angleterre et l'Allemagne) et ceux du sud (marqués par le droit romain, le catholicisme et des valeurs collectives, tels l'Espagne et l'Italie, certains considérant que la France est dans une position intermédiaire).

[4] Nous avons tenté d'appliquer ce schéma à la France lors d'un colloque tenu à Hanoi en 2009 : « Engagement et désengagement de l'État dans l'économie en France : flux et reflux du XVIIIe au XXIe siècle » dans Pouvoirs et États en Afrique francophone, Toulouse, 2010, p. 79-100. Il s'agissait en fait de légitimer une expertise française dans le cadre du doi moi, le renouveau économique vietnamien.

[5] On connaît la formule d'André Siegfried, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et commençant ainsi son cours sur la Grande-Bretagne : « L'Angleterre est une île et je devrais m'arrêter là ». Les parlementaires britanniques ont compris ce que cela impliquait de contraintes et d'atouts.

[6] Fonctions de Colbert : intendant des Finances, surintendant des Postes, surintendant des Bâtiments, Arts et Manufactures, contrôleur général des Finances, directeur des Haras royaux, secrétaire d'État de la Maison du roi, secrétaire d'État de la Marine, grand maître des Mines, surintendant des Eaux et forêts…

[7] Les intendants qui représentent le roi dans les généralités, et qui serviront de modèles pour les préfets napoléoniens, contrôlent également les manufactures royales, le réseau routier, les messageries et la poste, les ateliers de charité et les dépôts de mendicité, enfin l'urbanisme des villes.

[8] Si cela ne doit pas apparaître sacrilège, l'on peut considérer le château de Versailles comme une sorte de grand showroom, où Louis XIV expose les produits des entreprises nationales, notamment aux yeux des ambassadeurs étrangers. C'est particulièrement vrai de la galerie des Glaces qui prouve la capacité des entreprises françaises de fabriquer des miroirs de grande taille.

[9] Le Portugal et l'Espagne s'étant engagés dans le contrôle des voies de communication avec l'Asie, avec les centres de production des épices, c'est l'Espagne qui gagne la course en s'appropriant les Amériques. Pour mettre fin à cette concurrence, les deux protagonistes s'en remettent à l'arbitrage du pape Alexandre VI qui fixe une ligne de

partage censée être au milieu de l'Atlantique (en fait qui traverse le futur Brésil). L'Espagne est autorisée à contrôler les terres vers l'ouest, c'est-à-dire l'Amérique, le Portugal vers l'est, c'est-à-dire l'Afrique. Cette ligne, née du traité de Tordesillas de 1494, est révélatrice de l'état d'esprit des Européens qui se croient en droit de disposer des terres non européennes. L'arbitrage pontifical n'est évidemment pas accepté par la Grande-Bretagne et la France.

[10] Gorée a été successivement sous dominations hollandaise, française, anglaise, puis de nouveau française.

[11] Ce monopole est constamment contesté, ce qui suscite des exceptions. Ainsi le traité d'Utrecht de 1713 autorise l'Angleterre à envoyer chaque année un « vaisseau de permission » à Portobelo, vaisseau qui devient un entrepôt permanent favorisant l'entrée des marchandises britanniques.

[12] La confiance dans les mécanismes automatiques est telle que même les auteurs qui ne manifestent pas la même certitude dans leur efficacité pour assurer l'économie la plus prospère, considèrent que, si l'État intervenait pour en neutraliser les effets nocifs, le résultat serait pire que s'il s'abstient. Ainsi en va-t-il avec Malthus qui est convaincu que l'humanité va vers une famine généralisée, mais que les pouvoirs publics ne peuvent que retarder, donc en aggraver les conséquences. De même, David Ricardo considère-t-il que la concurrence interdit aux entrepreneurs de rémunérer leurs salariés mieux que le minimum vital sauf s'exposer à la faillite, étant entendu qu'aucun gouvernement ne peut surmonter cette « loi d'airain des salaires ». Marx s'appuiera notamment sur cette démonstration pour justifier la condamnation du capitalisme.

[13] En Allemagne, pays pourtant plus facilement acquis au libéralisme économique, l'opposition à ces analyses prend une forme différente et provisoire. L'économiste Friedrich List (1789-1846) fait l'éloge d'un protectionnisme éducateur. L'Allemagne peut s'en réclamer le temps de renforcer son économie et d'être en mesure d'affronter la concurrence internationale.

[14] Cette législation douanière, mise en place entre 1819 et 1821, tend à faire varier les droits de douane en fonction du prix des céréales : des droits élevés lorsque les prix sont bas pour protéger les producteurs français, des droits bas lorsque les prix sont élevés pour faciliter les importations et garantir l'alimentation des populations.

[15] La méthode indiciaire est particulièrement révélatrice des préoccupations de l'école libérale. Le législateur fiscal refuse de se fonder sur les revenus et la fortune du contribuable, de l'interroger sur leur importance, a fortiori de vérifier ses déclarations. Il s'en tient à des indices faciles à connaître : la valeur locative de son habitation pour ce qui est de ses revenus (contribution mobilière), les superficies bâties et non bâties pour ce qui est de ses propriétés (contribution foncière), les caractéristiques de son local de travail (patente) et même le nombre des portes et fenêtres comme symbole d'un statut social.

[16] Deux phrases témoignent de cette indifférence. En 1758, Bougainville, venu demander des renforts pour l'emporter sur les Anglais au Canada, s'entend répondre par le ministre de la marine, Nicolas-René Berryer : « Quand il y a le feu à la maison, on ne s'occupe pas des écuries ». Dans Candide ou l'optimisme (1759), Voltaire se moque de la France et l'Angleterre qui se combattent au Canada pour « quelques arpents de neige » (chap. 23).

[17] C'est Benjamin Disraeli, futur premier ministre, qui compare les colonies à une « meule à grain autour du cou du peuple anglais ».
[18] En France, c'est la loi Méline de 1892 qui engage durablement la France sur la voie d'une économie protégée de la concurrence étrangère.
[19] Comme chancelier de l'Échiquier, il défend le retour au taux de change d'avant-guerre, ce qui est désastreux pour les exportations. Il abandonne sa fonction à la veille de la crise de 1929.
[20] Chancelier sous la République de Weimar de 1930 à 1932, Heinrich Brüning adopte des mesures très classiques de lutte contre la crise en croyant rétablir les équilibres économiques par une politique de rigueur, c'est-à-dire déflationniste : diminution du nombre des bénéficiaires des indemnités chômage, baisse des loyers, baisse du traitement des fonctionnaires, hausse d'impôt… Ces mesures aggravent la crise et favorisent l'arrivée d'Hitler au pouvoir.
[21] Président du Conseil (un peu plus de sept mois entre 1935 et 1936), Pierre Laval tente une brève expérience de politique de rigueur avec baisse du salaire des fonctionnaires, ce qui contribue à la victoire du Front populaire aux élections législatives de 1936.
[22] Président des USA de 1929 à 1933, Herbert Hoover n'arrive pas à résoudre les problèmes que connaissent les banques ni à juguler le chômage et la baisse des salaires. Il multiplie cependant les déclarations optimistes sur la reprise économique, ce qui ne se vérifie pas et contribue à sa défaite face à Franklin Delano Roosevelt.
[23] Ministre de l'Économie du IIIe Reich de 1934 à 1937 et président de la Reichsbank de 1933 à 1939, Hjalmar Schacht mène une politique de grands travaux, de création monétaire et de traités commerciaux avantageux, ce qui donne l'impression d'une prospérité allemande, mais prépare surtout une économie de guerre. Il est acquitté lors du procès de Nuremberg.
[24] Passablement empirique malgré les apparences, la politique économique de Roosevelt fait un temps figure de référence pour les keynésiens avec des mesures de sauvetage des banques, de grands travaux, de soutien des prix agricoles ainsi que des salaires, notamment en favorisant des syndicats. La guerre règle les problèmes d'emploi. Il préside aux destinées des USA de 1933 à 1945.
[25] La France cherche une solution moyenne avec le principe d'une « planification souple ».
[26] Thomas Sankara (1949-1987) privilégie l'investissement au détriment des dépenses de fonctionnement (notamment à travers des ponctions sur le salaire des fonctionnaires). Il encourage l'utilisation des produits locaux et notamment le port de vêtements traditionnels (le Faso danfani).
[27] Mathieu Kérékou (1933-2015) s'efforce de réorienter les relations internationales du pays vers le bloc communiste, notamment vers la Chine populaire. Il doit accepter la mise en place d'un programme d'ajustement structurel.
[28] Didier Satsiraka (1936-1921) promeut la « révolution socialiste malgache » fondée sur le dirigisme économique et le repli culturel, notamment la « malgachisation » de l'enseignement.
[29] La simplification de l'analyse marxiste va jusqu'à identifier les petits vendeurs de cigarettes à la riche bourgeoisie comprador du XIXe siècle.
[30] Grâce à une coopération entre d'une part l'Université du Chili et l'Université

pontificale et d'autre part l'Université de Chicago, des générations d'économistes sont formées, influencées par Milton Friedman et les principes libéraux. Ils ont une influence importante pendant la dictature de Pinochet (1973-1990).

[31] Première ministre de 1979 à 1990, Margaret Thatcher mène une politique de privatisation, de limitation de l'inflation et du déficit public, de diminution des aides sociales, de libre échange au sein de l'Union européenne. Elle s'oppose aux syndicats.

[32] Président des États-Unis de 1981 à 1989, Ronald Reagan pratique une politique de maîtrise des impôts, de limitation des dépenses sauf en matière militaire, ce qui pose des problèmes à l'Union soviétique, engagée dans une course aux armements ruineuse.

[33] En Chine populaire, à la fin des années 1970, Deng Xiaoping lance un programme de correction des erreurs de la Révolution culturelle, puis de réformes économiques fondées sur les « quatre modernisations (industrie et commerce, éducation, organisation militaire) utilisant la notion de rentabilité et s'appuyant sur les zones économiques spéciales. Cette politique économique va se prolonger sans que le Parti communiste allège son contrôle de la société.

[34] C'est en 1986 que le gouvernement vietnamien lance le doi moi, politique de renouveau économique fondée sur une place accordée à l'économie de marché et à l'intégration dans l'économie mondiale. Le Parti communiste préserve son pouvoir.

[35] Privé de ses partenaires commerciaux habituels par l'effondrement de l'Union soviétique, Cuba libéralise progressivement son économie dans les années 1990 : acceptation contrôlée des entreprises privées et du dollar, encouragement du tourisme. Les gouvernants s'efforcent de préserver les acquis dans les domaines de l'enseignement et de la santé. Les successeurs de Fidel Castro préservent leur pouvoir.

[36] Il est habituel d'affirmer que, sous sa forme moderne, la théorie du ruissellement apparaît avec Ronald Reagan qui considère que la baisse des impôts profite au plus grand nombre. Les critiques sont nombreuses.

[37] La formule est tantôt attribuée à Marc Twain tantôt à Groucho Marx.

[38] Face au développement des organisations internationales avec les contraintes qu'elles imposent, le souverainisme tend à préserver la souveraineté des États-nations.

[39] Lié à l'euro, le franc CFA dépend donc de la Banque centrale européenne dont la politique ne tient pas forcément compte des intérêts des économies africaines.

[40] La conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine s'efforce d'imposer un principe de compétence régionale de l'Union africaine pour les crimes commis en Afrique.

[41] Au début d'un ouvrage publié en 1852 Le 18 brumaire de Louis Bonaparte, Karl Marx se réfère à Hegel qui « quelque part » a remarqué que les tous les grands évènements historiques « se répètent pour ainsi dire deux fois ». Il ajoute : « la première fois comme une tragédie, la seconde fois comme une farce ». Une formule est bien connue : « l'histoire bégaie ».